



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 4 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZACK- MM AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BAZART - BOUTIE - BRESSOLLES - CRIQUET - CURETTI - FAU - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - LAROCHE - LENCOU - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

Mme BONNASSIEUX a donné pouvoir à M. BARDOU.

M. DAGUZAN a donné pouvoir à M. AYRAL.

M. ALBERT a donné pouvoir à M. GALZIN.

N° 2022/101

Objet : EHPAD Résidence La Grèze : Décision modificative n°1 – augmentation de crédits

Vu la notification budgétaire n°3 du forfait soins 2021 de l'Agence Régionale de Santé en date du 27 avril 2022,

Vu la notification budgétaire n°1 du forfait soins 2022 de l'Agence Régionale de Santé en date du 24 juin 2022,

Vu la notification des produits de la tarification, des tarifs journaliers et du forfait dépendance pour l'exercice 2022 du Département du Tarn en date du 3 août 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°2 sur l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de l'EHPAD La Grèze 2022 prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits			
	Dépenses		Recettes	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Energie - électricité	60612	12 000,00 €		
Fournitures admin.	60624	500,00 €		
Alimentation	6063	3 383,84 €		
Maintenance matériel médical	61562	1 800,00 €		
Personnel médical	62113	20 000,00 €		
Réceptions	6257	1 000,00 €		
Prestation d'alimentat. à l'extérieur	6282	800,00 €		

Supplément familial	64112	849,53 €		
Personnel non titulaire	64131	4 526,78 €		
Personnel de remplacement	64151	2 000,00 €		
Œuvres sociales	64784	6 000,00 €		
EHPAD – Hébergement permanent résidents affiliés à la sécu			735111	29 326,78 €
EHPAD – Forfait global dépendance			7352121	-2 468,95 €
EHPAD – Usager part hébergement			735311	13 383,84 €
EHPAD – Usager part dépendance			73532	16 018,48 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Christine VALERO